

tialité, jetant le blâme sur l'officier négligent, et donnant des louanges à celui qui a fait son devoir.

Après avoir parlé de cette classe vile et abjecte qui séjourne aux alentours de notre cité pendant l'été, il suggère l'établissement d'une cour de police à la Basse-ville, "afin, dit-il, de ne pas traîner les marins, qui ne sont pas criminels jusqu'à la haute-ville." Cela est parfaitement juste.

Les remarques sur la commission des chemins à barrières ne sont pas sans justesse ; car les taux se trouvent de beaucoup augmentés, et cependant les chemins sont en mauvais ordre.

Il se plaint, avec droit, de ce que les portes de la cité sont trop exigües. Il y a déjà longtemps que cette plainte est faite, cependant l'on continue toujours à nous faire passer par ce trou qu'on appelle la porte St.-Jean. Les autorités militaires devraient se rendre au vœu de la cité. A toutes les heures de la journée il y a toujours, à la porte St.-Jean, quelques voitures qui attendent pour passer.

Le grand Jury nous parle aussi du tort que causent aux négociants les officiers publics dont le salaire ne peut être saisi, et demande que ce salaire soit saisissable. Nous nous joignons à lui pour protester contre un tel abus. Il est de fait reconnu que ce sont les officiers les mieux salariés qui payent le plus mal. Il y a cependant de nobles exceptions.

Le grand Jury a visité la prison du district, l'asile de Beauport, l'Hôpital de la marine, et il n'a que des paroles de louanges et d'honneurs à dire aux officiers chargés de la direction de ces établissements.

Il a aussi visité le bureau de Poste où il a tenu une enquête ; mais ce n'est plus le même langage qu'il tient vis-à-vis de cet établissement. Voici ces propres paroles : Et (le G. J.) regrette d'avoir "à dire que les affaires y sont transigées de la manière la plus négligente et la plus insatisfaisante.

Dans un autre paragraphe : "Le maître de la poste a été très négligent à s'acquitter de ses devoirs avant le

"mois de novembre dernier, en ne surveillant pas le bureau avec assez de précautions."

Eh ! bien, messieurs de la *Chronicle*, qu'en dites-vous, vous qui n'aviez pas d'expressions assez fortes pour condamner un honnête citoyen accusé injustement ?

Que dites-vous de l'adresse du Grand Jury qui trouve en défaut votre bien-aimé maître de Poste, et demande la réinstallation de M. Marchildon ?

Le Grand Jury recommande un plus grand nombre d'employés dans le bureau de poste et demande l'augmentation du salaire de certains députés maîtres de poste ; que chaque officier soit responsable de son département ; une batisse plus commode ; enfin, il termine son adresse en demandant que les grands jurés soient rémunérés comme le sont les Petits Jurés.

UN GANT.

Il y a à peine trois semaines, le Rédacteur de *l'Observateur* frappait à droite et à gauche sans même prendre le temps de regarder si ses coups étaient bien appliqués. C'était un véritable Thibault du Pont, *Chourinant* avec son épée de six pieds. Mais depuis l'apparition du *Bourru*, un changement subit s'est fait immédiatement sentir dans la rédaction de *l'Observateur*. On dirait que le *Bourru* lui a fait peur. Vous avez tort, confrère, le *Bourru* est l'ami de tout le monde, et principalement le vôtre. C'est pourquoi, il travaille à vous inculquer quelques bonnes manières que vous ignorez encore.

"Qui aime bien, châtie bien," dit le proverbe ; et nous allons lui donner raison encore cette fois. Car c'est uniquement par un excès d'amour pour vous, Citoyen, que nous vous taquinons un petit tant soit peu. Nous vous appliquons le plus amicalement possible la peine du talion. Avec cette exception près, que jamais le *Bourru* ne fournira à ses lecteurs des calomnies du genre de celles dont nous gratifie *l'Observateur* régulièrement de huitaine en huitaine. Nous serons bien, par exemple, un peu médisant à l'égard des incartades du

Citoyen, car nous tenons fort à le faire connaître au public dans son grand jour. Aussi, comme nos lecteurs savent tous que la vérité choque, ils ne devront pas être surpris si quelque jour Mr. de la Pochette reprenait la vie militante. Prions le Seigneur que cet heureux temps arrive bientôt, et dans ce temps là, les choses, au lieu de tourner au pathétique, deviendront toutes drolatiques et le Sieur de la Pochette se fera tant et si bien étriller qu'il se verra contraint de mettre bas les armes et de passer sous les Fourches Caudines, en fredonnant :

"Dors, veau, revient de la guerre."

HUMANITÉ ANGLAISE.

On sait qu'une chasse magnifique devait avoir lieu cet après-midi sur deux Caribous, pris vivants dans les bois de St. Féréal. Tout le monde attendait ce jour avec la plus grande avidité, les chasseurs en renommée avaient déjà préparé leurs fusils, fiers de pouvoir montrer leur habileté au grand jour Samedi dernier, une annonce dans les journaux est venue faire évanouir tous les espérances et tous les projets. MM. Gosselin et Larue, chargés des apprêts de la fête ont annoncé en deux mots que la chasse n'aurait pas lieu sans en donner la raison. Cette raison, nous l'avons vue dans une toute gentille correspondance qui a paru dans la *Chronicle* de samedi. Il paraît que quelques *English Men*, s'étant épris d'une affection subite pour ces deux pauvres Caribous, ont cru devoir éveiller l'attention de l'autorité sur cet acte de barbarie. En effet quelle inhumanité de tuer ainsi deux quadrupèdes sans défense et liés par une corde. Hommes sans entrailles, qui avez eu la pensée d'une pareille boucherie, vous auriez mérité que cette corde qui devait retenir les deux Caribous, servit à vous pendre, c'est le scandalized man de *la Chronicle* qui vous le dit !! Canadiens, vous devriez rougir d'être si peu avancés en fait de civilisation. Les anglais vous donnent ici une belle leçon d'humanité. Apprenez, par cet exemple, à respecter à l'avenir la grande famille des Caribous. Les